



# Bulletin de mars 2017

## Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

### JEAN-MARIE MERCIER NOMMÉ MAIRE SUPPLÉANT!

Le conseil municipal a désigné monsieur Jean-Marie Mercier, conseiller municipal au siège #2, à titre de maire suppléant. D'une durée de trois mois, cette nomination est entrée en vigueur le 14 février dernier.

Le maire suppléant a pour mandat de remplacer le maire lorsque celui-ci ne peut être présent aux différentes rencontres de travail ou aux activités officielles.



### RAPPEL! CHANGEZ L'HEURE!



N'oubliez pas d'avancer votre heure dans la nuit du samedi 11 mars au dimanche 12 mars à 2h du matin!

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mars 2017



## Infolettre

### Inscrivez-vous

Faites parvenir votre courriel à info@st-cypriendenapierville.ca

## Activités et loisirs

Visitez notre site Internet dans la section des loisirs pour découvrir les activités du mois et de la relâche!

## À ne pas manquer!

Prochaine édition du **DÉFI DES TROTTEURS**  
Samedi le 20 mai 2017

## RAPPELS ET RÉGLEMENTATION



### STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues entre minuit et 6h du 15 novembre au 15 avril sur

l'ensemble du territoire de la municipalité.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention ou d'être remorqué!

### DATES DES VERSEMENTS



- 6 mars 2017
- 4 juillet 2017
- 5 septembre 2017

## PERMIS ET CERTIFICATS OBLIGATOIRES

IL EST OBLIGATOIRE DE VOUS PROCURER UN PERMIS POUR TOUS LES TRAVAUX DE:

- Construction
- Démolition
- Rénovation et agrandissement
- Installation septique
- Installation d'une affiche, d'un panneau réclame ou d'une enseigne
- Installation d'une piscine
- Coupe ou abattage d'arbres



**PRÉVOYEZ D'AVANCE!  
RESPECTEZ VOS DÉLAIS!**



Prévoyez à l'avance vos travaux afin d'éviter tout délai supplémentaire! L'inspecteur étant souvent sur les routes pour des inspections, il est essentiel de prendre un rendez-vous afin d'éviter tout déplacement inutile.

## POUR NOUS JOINDRE

### Hôtel de ville

121, rang Cyr  
Saint-Cyprien (Québec) J0J 1L0  
Tél. : 450 245-3658

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h  
Vendredi : 8h à 12h



### LÉGENDE

- Collecte des ordures
- Collecte du recyclage
- Assemblée du conseil
- Relâche scolaire
- Heure avancée

## Mars 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## AVIS PUBLIC - Projet de règlement no.429

Suite à l'exercice de paramétrage des activités des élus, en fonction de la complexité des dossiers traités, selon le document sur l'évaluation de la rémunération des élus publié par l'Union des municipalités du Québec en 2013, et dans le souci d'attirer des candidats de choix dans les fonctions municipales, le conseil a décidé de réviser le traitement des conseillers municipaux.



*Saint-Cyprien-de-Napierville*  
info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE RÈGLEMENT NO. 429 - DÉCRÉTANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville, mardi le 14 février à 20h00, le conseil municipal a adopté le projet de règlement no.429 décrétant le traitement des élus municipaux. Ce projet de règlement remplace à toutes fins, que de droit, tout règlement et toute disposition réglementaire au même effet.

Le règlement final, résumé ci-dessous, sera adopté lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra mardi le 14 mars à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville.

#### Rémunération actuelle

Rémunération actuelle du maire (esse)  
Annuelle : 11 766.72 \$  
Allocation de dépenses : 5 883.36 \$  
Total : 17 650.08 \$

Rémunération actuelle des conseillers (ères)  
Annuelle : 3 467 \$  
Allocation de dépenses : 1 733 \$  
Total : 5 200 \$

#### Rémunération proposée

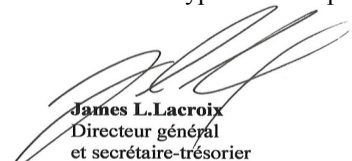
Rémunération proposée du maire (esse)  
Annuelle : 11 766.72 \$  
Allocation de dépenses : 5 883.36 \$  
Total : 17 650.08 \$

Rémunération proposée des conseillers (ères)  
Annuelle : 5 883.36 \$  
Allocation de dépenses : 2 941.68 \$  
Total : 8 825.04 \$

La rémunération établie par le présent règlement sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement. L'indexation consiste au pourcentage correspondant au taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec établi par Statistiques Canada, au 30 octobre de chaque année.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 15<sup>e</sup> jour de février 2017.

  
James L. Lacroix  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

## AUTONOMIK! Une alternative abordable au transport en commun!

### DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE INITIATIVE INTÉRESSANTE POUR NOTRE TERRITOIRE!

Autonomik est une entreprise d'économie sociale fondée en 2016 par des groupes communautaires de la Montérégie qui offre un service de véhicules accessibles en libre-service aux citoyens!



#### Les avantages:

- Un accès facile à des véhicules!
- Un fonctionnement simple!
- Des tarifs abordables!
- Un impact écologique réduit!

#### **NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE AVIS!**

Complétez le sondage visant à évaluer les besoins des citoyens et la faisabilité d'étendre ce projet, déjà implanté ailleurs en Montérégie, à notre territoire **avant le 10 mars prochain!**

#### **OÙ VOUS PROCURER LE SONDRAGE?**

- En ligne sur notre site Internet (dans la section des communiqués)
- En personne à l'hôtel de ville

## Fondation de l'Alphabétisation : 7<sup>ème</sup> édition des bourses *Je ne lâche pas, je gagne!*



Ces bourses soulignent la persévérance et la détermination d'adultes qui ont entrepris une démarche d'alphabétisation pour améliorer leurs conditions de vie!

- Vous avez entrepris une démarche d'alphabétisation et vous êtes fier de **cet accomplissement**?
- Vous connaissez une personne inspirante qui a relevé ce défi et qui pourrait **servir de modèle à d'autres**?



#### COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE ?

Complétez le formulaire disponible sur le site Internet de la Fondation au <https://www.fondationalphabetisation.org/services-aux-adultes/bourses-jnlpjg/>